L'INTERCOM

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION DU CISSS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

OCTOBRE 2019, VOLUME 5 | NUMÉRO 7

VACCINATION

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe débutera officiellement le 1er novembre prochain.

HÔPITAL D'AMOS

Une nouvelle étape pour la réfection de l'urgence et des soins intensifs.

BIOSURVEILLANCE

Les employés d'Amos appelés à participer.

SOMMAIRE

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe 04
Souper bénéfice au profit de Mission Tournesol..... 05
Réfection de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital d'Amos..... 06
Le CPSST : une équipe de travail en gestion de la prévention 07
Biosurveillance : les employés d'Amos appelés à participer 08
Collaboration pour la Journée mondiale de la prévention du suicide 09
Récompense pour le Programme Jocoeur..... 10
Votre signature courriel..... 11
Moins d'antipsychotiques pour les aînés des CHSLD..... 12
Bilan annuel du directeur de la protection de la jeunesse 13
Mammographie : l'équipe de La Sarre renouvelle son accréditation..... 14
Nouveau chirurgien à l'Hôpital de Val-d'Or..... 14
Guide de référence : activités professionnelles de l'infirmière auxiliaire 15

PROPOSEZ-NOUS VOS ARTICLES ET SUJETS AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 2019

Écrivez-nous à :
08_cisssat_communications@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré de santé et de services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Facebook.com/cisss-at
www.cisss-at.gouv.qc.ca
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Intercom est produit par le Service des communications

Dans bien des cas, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

La grippe peut vous fragiliser

FAITES-VOUS VACCINER SI…

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe débutera officiellement le 1er novembre prochain. Mais cela fait déjà quelques semaines que nous invitons les personnes qui désirent recevoir le vaccin à prendre rendez-vous sur Internet au clicsanté.ca.

Il est fortement recommandé aux personnes qui ont plus de risques de présenter des complications de se faire vacciner chaque année afin de se protéger. La vaccination constitue le meilleur moyen de se protéger contre la grippe et ses complications notamment, pour :

- Les enfants et les adultes qui vivent avec des maladies chroniques (diabète, maladie du cœur, des poumons, etc.);
- Les personnes âgées de 75 ans et plus.

CLINIQUE DE VACCINATION POUR LES EMPLOYÉS DU CISSS

Il est aussi recommandé à tous les travailleurs de la santé qui offrent des soins directs aux patients de recevoir le vaccin contre la grippe chaque année. Plus précisément, les groupes visés sont :

- Le personnel des CHSLD;
- Le personnel du soutien à domicile;
- Le personnel des hôpitaux (excluant le personnel de bureau, l'approvisionnement et les installations matérielles).

Des cliniques de vaccination à l'intention du personnel sont en cours de planification à travers toute la région.

Pour trouver facilement les dates, heures et lieux où les membres du personnel pourront être vaccinés, rendez-vous sur la page d'accueil de l'intranet régional. Dans la section *Nouvelles*, cliquez sur *Vaccination contre la grippe - Employés*.

N'hésitez pas à imprimer et à partager l'horaire des cliniques prévues dans votre MRC auprès de vos équipes et de vos collègues!

La grippe peut vous fragiliser, faites-vous vacciner si... (suite)

Rendez-vous sur le portail intranet régional : http://cisss-at-intranet

Mission Tournesol

UN SOUPER BÉNÉFICE QUI FAIT DU BIEN

Hôpital d'Amos

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA RÉFECTION DE L'URGENCE ET DES SOINS INTENSIFS DE L'HÔPITAL D'AMOS

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Pierre Dufour, ainsi que la députée d'Abitibi-Ouest, Suzanne Blais ont annoncé, le 7 octobre dernier, l'autorisation du gouvernement pour la phase de conception d'un projet de modernisation de l'urgence et des soins intensifs de l'hôpital d'Amos.

Les travaux prévus consistent à construire un agrandissement de l'ordre de 2 300 mètres carrés qui permettra le réaménagement de l'urgence, de l'unité de soins intensifs et d'autres services cliniques et administratifs dans des locaux plus spacieux et plus modernes. Le projet vise à doter l'hôpital de locaux mieux adaptés aux besoins actuels et à combler certaines lacunes, telles que le nombre insuffisant de civières et le manque d'espace.

Parmi les autres lacunes que vise à combler ce projet de modernisation, notons :

- des conditions de pratique non optimales, notamment quant à l'organisation spatiale des locaux;
- des espaces non adaptés à la clientèle âgée;
- l'absence d'une zone de décontamination et d'une entrée propre à l'urgence.

La nouvelle urgence pourrait, à terme, disposer de onze civières d'observation, de deux civières en salle de choc, de trois salles d'examens spécialisés, d'une salle de chirurgies mineures et d'un garage pouvant accueillir une ambulance.

Claude Morin, président du CA, Guillaume Petit, chef de service de l'urgence et des soins intensifs, Martine Humbert, directrice adjointe aux services hospitaliers, Caroline Roy, PDG, Pierre Dufour et Suzanne Blais, députés et Dr Stéphane Terrault, membre du CA.

Par Arianne Paquette, agente de gestion du personnel

Une collaboration, c'est possible!

LE CPSST : UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL EN GESTION DE LA PRÉVENTION

Une collaboration entre les différents acteurs du milieu de travail en vue d'éliminer ou de contrôler à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des travailleurs, c'est possible!

Le comité paritaire en santé et sécurité au travail (CPSST) est une équipe de travail composée de représentants des travailleurs et de l'employeur. La définition de point de vue commun sur les risques, les priorités et les plans d'action en prévention est au cœur de ses activités. En effet, le CPSST exerce un rôle-conseil auprès des directions en ce qui concerne l'ensemble de la gestion de la prévention et un rôle-conseil pour les gestionnaires et travailleurs dans certaines situations de travail problématiques.

Le CPSST travaille actuellement à la bonification de son plan d'action en fonction des priorités de l'établissement. Les activités du comité seront donc centrées sur quelques sujets précis dont la prévention de la santé mentale au travail, les saines habitudes de vie, les troubles musculo-squelettiques, les chutes ainsi que la violence des usagers envers les employés. Des sous-comités de travail ont été et seront formés au courant des prochains mois pour travailler sur les problématiques prioritaires énumérées précédemment. Le comité de la mesure 8 est, entre autres, un exemple d'un comité relevant du CPSST, car son mandat consiste à outiller les membres du personnel afin qu'ils puissent mieux prendre soin de leur santé mentale au travail.

Des comités AD HOC peuvent aussi prendre vie lorsqu'une problématique ne se trouvant pas dans le plan d'action surgit et nécessite des actions rapides des représentants concernés par celle-ci. C'est le cas du comité piquant-tranchant qui s'est rassemblé dernièrement afin de trouver des façons pour sensibiliser les membres du personnel à la disposition sécuritaire des objets piquants, tranchants, souillés et donc, de réduire les risques des employés de la buanderie et des usagers.

Outre les divers sujets dont il est question en prévention, des invités profitent parfois de cette tribune paritaire pour informer, sensibiliser et suivre d'autres sujets importants comme les mesures d'urgence, la formation, les projets menés par l'équipe de prévention, la mobilisation, etc. Bref, le CPSST est un lieu où la prévention de la santé et sécurité au travail est au cœur des préoccupations de toutes les personnes qui y siègent, les voici donc!

1ère rangée : Amély Bertrand-Goulet - représentante en prévention, Audrey Paquette - représentante en prévention, Lyne Massicotte - représentante CSN, Karine Julien - représentante SCFP, Vicky Lessard - représentante FIQ, Jean-François Beaulé - représentant FIQ, Yannick Martin - président APTS, Mathieu Leblanc - représentant APTS.
2e rangée : Jo-Annie Goupil - représentante en prévention, Laura Lee Lamerise-Dumont - représentante en prévention, Arianne Paquette - représentante en prévention, Sonia Caplette - représentant DPSMD, Rita Dion - agente administrative au bureau de santé, Annie Tremblay - chef de service de la gestion de la présence au travail par intérim, Tabata Michaud - représentante DSPEU, Francis Luneau - représentant DSTLRI
Absents de la photo : Marie-Claude Duval - représentante DPJEU, Nancy Nault - représentante DPSAPA, Sébastien Grégoire-Lévesque - représentant DI-TSA-DP et Gabrielle Frappier-Allard - représentante en prévention.

Nouvelle étude de biosurveillance

LES EMPLOYÉS D'AMOS APPELÉS À PARTICIPER

Tel qu'annoncé à la mi-août, la Direction de santé publique a entrepris cet automne une nouvelle étude de biosurveillance afin de mesurer l'exposition à l'arsenic des résidents du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda. Les personnes de 9 mois à 99 ans, qui habitent le quartier depuis au moins 6 mois, ont été invitées à participer.

Rappelons qu'une première étude menée à l'automne 2018 a démontré que les jeunes enfants du quartier sont en moyenne 3,7 fois plus exposés à l'arsenic que les enfants d'une population témoin.

Quel est le lien avec nos employés d'Amos?

Le mot à retenir est : population témoin.

L'étude doit inclure un groupe témoin pour comparer les résultats obtenus pour les participants qui habitent le quartier Notre-Dame. Les résultats des participants d'Amos permettront d'établir le niveau d'exposition à l'arsenic d'une population abitibienne dite « normale », c'est-à-dire qui n'est pas exposée à une source industrielle d'arsenic.

Lors de la première étude, ce sont les résultats obtenus pour un groupe d'enfants d'Amos qui a permis à la Direction de santé publique de qualifier l'exposition à l'arsenic des enfants du quartier Notre-Dame et d'établir qu'ils étaient plus exposés à l'arsenic qu'un groupe d'enfants comparables, mais non exposés à une source industrielle d'arsenic.

Comment participer?

Il est très simple de participer à l'étude. Il suffit de vous présenter pour un prélèvement d'ongles. L'exposition à l'arsenic est mesurée par l'analyse des ongles. Tous les membres de votre famille peuvent participer. Le seul critère à respecter est que votre résidence principale soit alimentée en eau potable par le réseau municipal (et non par un puits domestique).

Les prélèvements auront lieu les samedi 9 et dimanche 10 novembre prochain. Les personnes intéressées doivent se présenter au CLSC d'Amos entre 9 h 30 et 17 h 30.

Ranger votre coupe-ongles pour le moment

Pour obtenir de bons échantillons, qu'il sera possible d'analyser, le bout des ongles doit mesurer entre 2 et 3 millimètres. Il est donc important de ne pas couper vos ongles (ou ceux de vos enfants). Lorsque vous vous présenterez au CLSC, le bout des ongles de chacun de vos doigts sera coupé à l'aide d'un coupe-ongles.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration!

Pour en savoir plus sur la biosurveillance et les actions posées par la Direction de santé publique depuis l'automne 2018 en lien avec la situation dans le quartier Notre-Dame, visitez la section consacrée à la biosurveillance sur le site Web du CISSS :
https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/biosurveillance/

Par Audrey Paquette et Yannick Sévigny, membres du comité Mesure 8

Journée mondiale de la prévention du suicide 2019

UNE BELLE COLLABORATION DES CENTRES DE PRÉVENTION DU SUICIDE!

Le 10 septembre dernier s'est tenue la 17e édition de la Journée mondiale de la prévention du suicide.

Le Comité de la Mesure 8, dédié à la promotion d'une bonne santé mentale au travail, s'est uni aux Centres de prévention du suicide de la région pour sensibiliser les membres du personnel à l'ampleur du phénomène et aux façons de le prévenir.

Dans le cadre de cette journée, des kiosques de sensibilisation se sont tenus dans les hôpitaux de la région où des chandelles ont été distribuées afin de participer au mouvement J'allume une chandelle pour la prévention du suicide pour démontrer l'appui à la prévention du suicide, le soutien aux endeuillés par suicide ou en souvenir d'un être cher. Plusieurs membres du personnel et usagers ont reçus une chandelle!

Le Comité compte renouveler ce beau partenariat avec les CPS régionaux lors des prochaines semaines de sensibilisation. Surveillez les communications!

Programme Jocoeur

L'ÉQUIPE REÇOIT SA PLUS RÉCENTE RÉCOMPENSE À MONTRÉAL

Par Marie-Eve Therrien, appr aux communications

En juillet dernier, l'équipe interdisciplinaire du programme Jocoeur a ajouté un nouvel honneur à son tableau de chasse déjà bien garni.

En effet, l'équipe de professionnels qui œuvre auprès des employés de plusieurs entreprises d'Abitibi-Ouest s'est vue remettre le Prix Hippocrate 2019.

Dans la lettre confirmant l'octroi du prix, la directrice générale du Prix Hippocrate, madame Francine Champoux, a été des plus élogieuses. « Le programme Jocoeur témoigne réellement de l'interdisciplinarité et montre l'alliance bâtie avec les partenaires locaux de la communauté ».

Connaissez-vous le Prix Hippocrate ?

Il s'agit d'une récompense créée en 2010 par le magazine Le Patient, une publication distribuée gratuitement à tous les professionnels de la santé du Québec. Elle vise à honorer une équipe de professionnels de la santé qui pratique avec succès une interdisciplinarité au bénéfice des usagers. Parmi les critères de sélection pour l'attribution du prix, mentionnons l'aspect innovateur d'un projet, sa pertinence, les résultats obtenus et les données probantes présentées en appui à la candidature. Le jury est formé par des représentants des ordres professionnels de médecins, de pharmaciens, d'infirmiers et de psychoéducateurs du Québec.

Une douzaine de membres de l'équipe se sont déplacés à Montréal le 12 septembre dernier, pour recevoir le prestigieux prix lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal.

Implanté en Abitibi-Ouest depuis 2004, le programme Jocoeur vise à promouvoir les saines habitudes de vie et à accompagner les employés de différents milieux de travail dans la gestion de leurs maladies chroniques. Depuis ses débuts, Jocoeur a œuvré auprès de 29 entreprises.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite féliciter l'équipe multidisciplinaire Jocoeur, composée de plusieurs professionnels de la santé soit médecins, infirmières, nutritionniste, kinésiologue, agente en relation humaine, inhalothérapeute et technicienne en diététique. Du même souffle, l'établissement tient à remercier chaleureusement les partenaires de l'Abitibi-Ouest. Le programme Jocoeur n'aurait pas vu le jour si aucune entreprise n'avait accepté d'ouvrir ses portes à nos professionnels. Par leur implication dans le programme, ces représentants de la communauté ont contribué de façon concrète au maintien et à l'amélioration de la santé de leurs concitoyens.

VOTRE SIGNATURE COURRIEL

Saviez-vous qu'à titre d'employé du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, vous devez respecter le *Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec*?

Ce programme permet d'établir des normes quant à la signalisation dans les installations, mais aussi quant à la signature de vos courriels.

Votre signature sert avant tout à faire connaître votre identité professionnelle et les principaux moyens d'entrer en contact avec vous. On ne devrait donc pas y retrouver des images personnalisées ou des citations, aussi inspirantes soient-elles.

Il est important de toujours inclure une signature pour tous vos courriels :

- Respecter la police de caractère conseillée, soit Arial Narrow (ne pas utiliser de polices spéciales);
- Ne pas utiliser d'image pour votre signature complète;
- Ne pas utiliser de papier peint qui rend la lecture du courriel et de votre signature souvent difficile.

Documents en lien qui se trouvent sur l'intranet régional :

- Guide de bonne utilisation du courriel;
- Guide des normes visuelles et des communications organisationnelles du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue – Page 19;
- Créer une signature pour Outlook Web;
- Créer une signature pour Outlook client lourd
- Liste des directions.

Merci de bien vouloir vous conformer aux règles du programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.

Voici la signature que vous devez utiliser avec toutes vos informations :

Jean Untel
Technicien en communication
Direction (mettre le nom de votre direction au long)
Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

1, 9e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
819 764-5131, poste 1234
www.cisss-at.gouv.qc.ca

Par Renée Labonne, chef d'équipe en communication

Projet Opus-AP

MOINS D'ANTIPSYCHOTIQUES POUR LES AÎNÉS DES CHSLD DE LA RÉGION

Réussir à diminuer l'utilisation d'antipsychotiques chez les aînés hébergés en CHSLD. Voilà le but du projet Opus-AP lancé dans 24 CHSLD de la province en 2018.

En Abitibi-Témiscamingue, après une première phase marquée de succès dans une unité du CHSLD de Macamic, la 2e phase s'est amorcée il y a quelques mois dans les autres unités de Macamic ainsi que dans les CHSLD d'Amos, Ville-Marie, Val-d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda. Tant chez le personnel que les familles ayant accepté que leur proche participe au projet, les bienfaits du programme sont reconnus.

« Le projet a débuté au Québec, car les recherches démontrent qu'on prescrit parfois des antipsychotiques aux résidents en CHSLD qui présentent des symptômes comportementaux et psychologiques liés à des troubles neurocognitifs telle que la maladie d'Alzheimer. Pourtant, ces médicaments sont peu efficaces pour soulager ces troubles de comportement et il y a plus de risque de somnolence, chutes, pneumonie, accident vasculaire cérébral (AVC) et insuffisance cardiaque, entre autres », mentionne Eric Matte, adjoint au directeur du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Dans les CHSLD, environ 80 % des résidents de CHSLD sont atteints de troubles neurocognitifs et la majorité a des symptômes comportementaux associés. En région, parmi ces résidents, un total de 43 était admissible à la déprescription. Le résident ou la famille devait aussi consentir à la participation au projet.

À ce jour, la déprescription a été tentée chez 18 résidents. De ce nombre, 16 personnes ont vu leur prise d'antipsychotique être réduite ou cessée entièrement. Le succès peut aussi être mesuré par le fait que les troubles comportementaux n'ont pas augmenté chez ces résidents.

« Pour les résidents visés par la déprescription, nous réalisons une série de rencontres entre la famille et le personnel afin de mieux connaître le résident et ses habitudes. Cela nous permet de mieux comprendre et associer des comportements à leur historique de vie et ainsi adopter les soins et services. Par exemple, si le résident frappe dans les murs, cela peut être menaçant pour les gens autour, mais en fait, c'est une habitude qu'il avait dans son métier d'électricien » précise Cynthia Roy-Robert, psychoéducatrice au CHSLD d'Amos.

Le projet Opus-AP a ainsi permis de belles initiatives afin de recréer, en CHSLD, des éléments de la vie quotidienne des résidents pour permettre de réduire les troubles comportementaux. « Nous impliquons une résidente qui travaillait comme cuisinière dans la préparation des sandwichs pour les autres résidents. Une femme qui adorait les chats a pu retrouver leur présence apaisante à l'aide d'un chat robotisé » ajoute madame Roy-Robert.

Au-delà des statistiques, les bénéfices d'Opus-AP se font donc sentir au quotidien tant chez les résidents que l'équipe de soins et les familles.

Par Renée Labonne, chef d'équipe en communication

Bilan annuel du directeur de la protection de la jeunesse

40 ANS D'EXPERTISE POUR BÂTIR L'AVENIR

Le directeur de la protection de la jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, aussi directeur provincial (DPJ-DP), monsieur Philippe Gagné a livré son bilan annuel le 25 septembre dernier, en profitant pour souligner les 40 ans de la Loi sur la protection de la jeunesse.

Ces quarante dernières années ont été marquées par la conviction et la persévérance de milliers de personnes de divers horizons, par de riches et féconds partenariats sans cesse renouvelés et par une étroite complicité entre les chercheurs et les gens de terrain. De nombreuses et belles réussites ont ponctué ce parcours, mais aussi, quelques tristes revers qui, chaque fois, ont entraîné un examen attentif de nos pratiques et une réflexion quant aux mesures d'amélioration possibles.

Malgré les pas de géant franchis au fil du temps et en dépit des milliers d'enfants qui ont pu profiter des bienfaits de la Loi sur la protection de la jeunesse, le nombre d'enfants qui ont fait l'objet d'un signalement et qui ont besoin de protection ne cesse d'augmenter. Cette situation préoccupe grandement les DPJ du Québec dont le défi pour l'avenir est d'infléchir cette tendance et d'offrir un monde meilleur à nos enfants.

Les tragiques événements du printemps 2019 nous rappellent qu'en dépit du travail acharné des milliers d'intervenants dédiés à la protection de tous les enfants du Québec, nous ne sommes pas à l'abri d'une telle situation. La protection des enfants est un travail d'équipe où la contribution de chacun est fondamentale. Quand une situation glisse entre les mailles du filet, c'est la société tout entière qui doit se questionner.

La commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui s'amorce constitue pour la DPJ une réelle occasion de faire le point de façon constructive avec l'ensemble des acteurs de la société sur la question de la protection des enfants, de leur droit et de leur bien-être. Il s'agit également d'une occasion de réaffirmer le consensus social sur la protection de la jeunesse et de redéfinir les mandats qui sont confiés tant à la DPJ qu'à l'ensemble des acteurs œuvrant au mieux-être des enfants et des familles vulnérables.

Statistiques régionales 2018-2019

3 491

Signalements traités en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une hausse de **12 %** par rapport à l'an dernier.

1 482

Signalements retenus.

9,5

signalements par jour où une personne se préoccupe d'une situation d'un enfant.

335

adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une diminution de **5,4 %** par rapport à l'an dernier.

Agrément en mammographie

L'ÉQUIPE DE LA SARRE RENOUVELLE SON ACCRÉDITATION

Après le centre d'Amos, c'est au tour de celui de La Sarre d'être à nouveau accrédité pour une période de trois ans.

Tous les centres désignés dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Ville-Marie) sont soumis au programme d'agrément en mammographie. Il s'agit d'une démarche volontaire d'examen par les pairs qui vise à évaluer la qualité des examens réalisés selon différents critères : les qualifications du personnel, le rendement de l'équipement, les programmes d'assurance et de contrôle de la qualité, la qualité de l'image, etc.

Félicitations à tous les technologues ainsi qu'à tout le personnel de soutien qui contribuent à l'excellence de nos centres désignés !

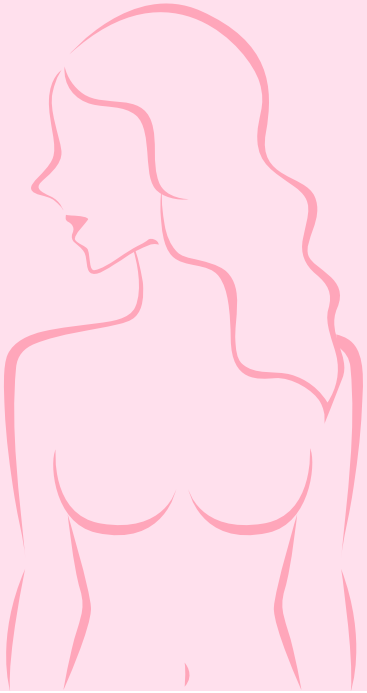

Val-d'Or

UN NOUVEAU CHIRURGIEN À L'HÔPITAL DE VAL-D'OR

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est heureux d'accueillir au sein de son équipe médicale le docteur Samuel Séguin. Il œuvre à titre de chirurgien à l'Hôpital de Val-d'Or.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!

Par Julie Lamontagne, adjointe à la direction des soins infirmiers volet SPQSI

Déploiement du guide de référence

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

En janvier 2003, l'entrée en vigueur de la loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé communément appelée la Loi 90 a permis de reconnaître davantage l'autonomie des professionnelles de la santé, incluant les infirmières auxiliaires.

Ainsi, depuis ce temps, l'exercice professionnel des infirmières et infirmiers auxiliaires est en constante évolution.

Au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, il existait cinq guides pour l'exercice de la pratique d'infirmière auxiliaire. Nous étions à même de constater la disparité qui existait dans les différents sites quant aux activités autorisées aux infirmières auxiliaires. Or, les conseillères cliniques en soins infirmiers de la Direction des soins infirmiers ont entrepris des travaux afin d'harmoniser les activités autorisées pour l'ensemble des infirmières auxiliaires œuvrant au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

De nombreuses consultations ont été faites afin de réaliser le guide de référence. En effet, le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers, le comité des infirmières et infirmiers auxiliaires du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ont été consultés dans le processus d'élaboration. De plus, une validation des différentes pratiques existantes a également été faite.

Nous prévoyons déployer le guide de référence dans les semaines du 11 et du 18 novembre 2019. Des séances d'information auront lieu dans les divers sites afin de présenter le document par les conseillères cliniques. Les dates et heures des séances d'information seront envoyées aux chefs de service au mois d'octobre. Nous rendrons le guide disponible sur l'Intranet à la suite de ces séances d'information. Nous vous y attendons en grand nombre. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er décembre 2019, surveillez les diverses communications à ce sujet.

Pour des questions en lien avec les activités professionnelles comprises dans ce guide, je vous invite à communiquer avec les conseillères cliniques en soins infirmiers de votre site.

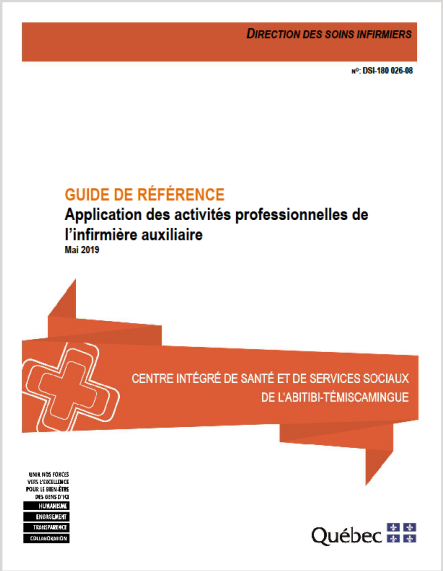
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

n°: DSI-180 026-00

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Application des activités professionnelles de l'infirmière auxiliaire

Mai 2019

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MAIN NOS FORCES VERS L'EXCELLENCE POUR LE BIEN-ÊTRE DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENVIRONNEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

Québec

L'INTERCOM

Envoyez-nous votre adresse courriel pour recevoir l'Intercom à la maison :
08_cisssat_communications@ssss.gouv.qc.ca

Proposez-nous vos articles et sujets au plus tard le 15 novembre 2019

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Québec